



Communiqué de presse
Paris le 16 juin 2020

L'association Privacy Tech lance son label en association avec AFNOR Certification, à destination des éditeurs de logiciels français

L'association Privacy Tech lance un label tierce partie, intitulé **Privacy Tech** et évalué par AFNOR Certification, à destination des éditeurs de logiciels français qui pourront ainsi valoriser leur avantage concurrentiel.)

Selon **Thomas Saint-Aubin, Président de l'association Privacy Tech** : *"Ce label, qui stimule l'excellence française en matière de Privacy contribue à développer une stratégie de différenciation de la French Tech à l'export en faisant du RGPD un levier d'innovation et en consacrant une utilisation innovante et vertueuse des données collectées. Il s'agit d'inciter la French Tech à proposer des services à forte valeur ajoutée basés sur l'intégration de la Privacy dès la conception".*

Cette démarche s'inscrit dans la continuité des initiatives de l'association Privacy Tech qui porte un projet d'innovation collective promouvant et co-développant des solutions juridico-techniques au service de la vie privée sur internet. Elle répond au besoin de labelliser les logiciels.

"Après la certification des personnes et des organismes en réponse aux enjeux du RGPD par AFNOR Certification, une labellisation des solutions logicielles était nécessaire. Ce besoin avait été exprimé lors de la "nuit du RGPD" organisé le 25 avril 2018 (<https://www.trustandprivacy.org/>) ;", précise Alessandro Fiorentino, Vice-président de l'association.

Le label Privacy Tech comporte 5 catégories de labellisation dont 3 sont principalement BtoB et deux BtoC.

- **DATA PROTECTION MANAGEMENT ASSET :**

Pour les solutions logicielles qui permettent à un organisme de répondre à un ou plusieurs principes fondamentaux assurant la légalité des traitements (Droit d'information, garanties de l'exercice des droits, gestion des consentements etc..).

- **DATA PROTECTION MANAGEMENT SOLUTION :**

Pour les solutions logicielles qui permettent à un organisme de répondre à ses obligations documentaires (Registre, PIA (programme d'investissement d'avenir), registre d'exercice des droits, journal des violations).

- **DATA PROTECTION PROCESSOR SOLUTION :**

Pour les solutions logicielles mises à disposition par un organisme qui a vocation à endosser un rôle de sous-traitant au sens du RGPD (solution logicielle RH, solution logicielle CRM, solution logicielle d'archivage, plateforme de gestion d'évènements, plateforme de routage courriel ...).

- **PERSONAL DATA MANAGEMENT :**

Pour les solutions logicielles tournées sur l'individu qui renforcent l'autodétermination informationnelle par la maîtrise et le contrôle par l'utilisateur sur ses données personnelles.

- **SOVEREIGN SOLUTION :**

Pour toutes les solutions souveraines à destination de personnes physiques répondant à des besoins aujourd'hui majoritairement couverts par les services de la société de l'information (Moteurs de recherche, messageries électroniques, réseaux sociaux, plateformes, newsletters, etc.)

Dès cet été les nouveaux auditeurs d'AFNOR Certification auront formés l'ensemble des intervenants de l'Association Privacy Tech via le module « juriste Privacy » de la Legal tech Academy.

L'Association Privacy Tech, née en décembre 2015, compte une quarantaine d'adhérents. Privacy Tech est engagée dans l'accompagnement des entreprises et des administrations dans leur recherche d'un haut niveau de protection des données personnelles. L'association porte trois missions :

- Stimuler l'excellence française en matière de privacy
- Assurer la résilience de notre patrimoine informationnel
- Garantir le futur visage du monde numérique.

Président fondateur, Thomas Saint Aubin, Président de l'Association Privacy Tech

CEO de Séraphin Legal, membre fondateur de l'iDFRights pour les droits et libertés numériques fondamentaux, ancien responsable de la stratégie de la Direction de l'Information légale et Administrative (DILA, services du Premier Ministre)

Alessandro FIORENTINO, Vice-Président de l'Association Privacy Tech Nommé "Ambassadeur du Privacy by Design", en 2013 par l'Office du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario, Canada, il assure aujourd'hui l'unité d'enseignement Privacy by Design au sein du Mastère spécialisé en Management et Protection des données à caractère personnel de l'Institut Supérieur d'Electronique de Paris (ISEP) et l'unité d'enseignement Méthodologies du DPO au sein du Mastère spécialisé en Management et Protection des données à caractère personnel de l'Institut Mines-Telecom Business School.

Anais PERSON secrétaire générale de l'Association Privacy Tech:

Responsable de l'offre Juriste Privacy chez Seraphin.legal, elle est également doctorante auprès de l'institut Droit et Santé et étudie l'évolution de la protection sociale à l'ère du pilotage par l'IA. Titulaire d'un diplôme de développement web full-stack, elle est aussi experte auprès de l'institut des Droits Fondamentaux du Numérique, enseigne et est co-auteure de plusieurs ouvrages. Elle a récemment créé l'initiative #WomeninLegalTech.

AFNOR Certification

AFNOR Certification est un organisme tiers indépendant leader en France grâce à ses services de certification et d'évaluation de systèmes, de services, de produits et de compétences. Filiale de l'association AFNOR, c'est un observateur historique des démarches de qualité et de sécurité sanitaire. AFNOR Certification offre un service de proximité grâce à 39 agences sur cinq continents et 13 délégations régionales en France. Elle mobilise 1 600 auditeurs qualifiés pour répondre aux besoins de ses clients sur plus de 60 000 sites dans le monde. AFNOR Certification anime le système de certification NF et propose plusieurs signes de confiance tels que la certification AFAQ, l'Ecolabel européen pour le tourisme et les produits, le label Engagé RSE. La direction générale d'AFNOR Certification est assurée par Franck Lebeugle. <https://certification.afnor.org>

Contact Presse : Anne Testuz – 0664190065 – anne@atestuz.com